FRANCOFONDS INC.

États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

FRANCOFONDS INC.

États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant 2

États financiers

Bilan 3

État de l'évolution des soldes de fonds 4

État des résultats 5

État des flux de trésorerie 6

Notes afférentes aux états financiers 7

Tel: 204 956 7200
Fax: 204 926 7201
Toll-Free: 866 863 6601
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
700 - 200 Graham Avenue
Winnipeg MB R3C 4L5 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration
Francofonds Inc.

Rapport sur les états financiers
Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Francofonds Inc.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Francofonds Inc.** au 31 décembre 2016, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 7 juin 2017

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

FRANCOFONDS INC.
Bilan

Au 31 décembre	2016	2015
	$	$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	**1 481 984**	1 560 262
Comptes à recevoir et autres	**8 833**	22 171
Intérêts courus	**10 995**	20 539
	1 501 812	1 602 972
Placements (note 3)	**7 253 962**	5 976 241
Immobilisations (note 4)	**-**	7 666
	8 755 774	7 586 879
Passif et soldes de fonds		
Passif à court terme		
Comptes à payer et dépenses courues	**9 000**	9 000
Subventions à payer	**186 244**	112 335
	195 244	121 335
Soldes de fonds		
Fonds général non affecté	**630 925**	418 478
Fonds de dons ponctuels désignés	**550**	550
Fonds de dotation (note 5)	**7 929 055**	7 046 516
	8 560 530	7 465 544
	8 755 774	7 586 879

Approuvé au nom du conseil d'administration :

Nicole P. Legal. _____ administrateur

_____ administrateur

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

FRANCOFONDS INC.
État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

	Fonds général non affecté	Fonds de dons ponctuels désignés	Fonds de dotation (note 5)	Total
	$	$	$	$
Soldes de fonds au 31 décembre 2014	393 796	110 535	6 403 412	6 907 743
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses de l'exercice	24 682	(109 985)	643 104	557 801
Soldes de fonds au 31 décembre 2015	**418 478**	**550**	**7 046 516**	**7 465 544**
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	**212 447**	**-**	**882 539**	**1 094 986**
Soldes de fonds au 31 décembre 2016	**630 925**	**550**	**7 929 055**	**8 560 530**

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

FRANCOFONDS INC.
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	Fonds général non affecté	Fonds de dons ponctuels désignés	Fonds de dotation	2016 Total	2015 Total
	$	$	$	$	$
Revenus					
Commandites, prélèvements de fonds et autres	117 650	-	-	117 650	113 488
Dons en perpétuité	-	-	882 539	882 539	643 104
Dons ponctuels	49 936	-	-	49 936	55 732
Placements (note 3)	473 201	-	-	473 201	280 779
Subventions	42 061	-	-	42 061	-
	682 848	-	882 539	1 565 387	1 093 103
Dépenses opérationnelles					
Amortissement	7 666	-	-	7 666	10 199
Assurance	2 459	-	-	2 459	3 358
Bureau et autres	3 438	-	-	3 438	2 528
Frais bancaires	2 682	-	-	2 682	2 549
Frais professionnels	8 780	-	-	8 780	9 000
Personnes-ressources	1 796	-	-	1 796	3 356
Prélèvements de fonds	48 209	-	-	48 209	50 842
Publicité et perception	14 470	-	-	14 470	14 658
Réunions et déplacement	1 884	-	-	1 884	2 484
Salaires et bénéfices	144 601	-	-	144 601	131 698
Services achetés et loyer	15 567	-	-	15 567	15 567
Subventions	218 849	-	-	218 849	289 063
	470 401	-	-	470 401	535 302
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	212 447	-	882 539	1 094 986	557 801

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

FRANCOFONDS INC.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	2015
	$	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Commandites, prélèvements de fonds et autres	**113 920**	104 677
Dons reçus	**942 302**	692 294
Revenus de placements reçus	**298 229**	436 701
Subventions reçues	**42 061**	-
Dépenses opérationnelles versées	**(240 427)**	(224 844)
Subventions versées	**(141 158)**	(274 714)
	1 014 927	734 114
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Placements encaissés (déboursés), nets	**(1 093 205)**	418 045
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**-**	-
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse pour l'exercice	**(78 278)**	1 152 159
Encaisse, au début de l'exercice	**1 560 262**	408 103
Encaisse, à la fin de l'exercice	**1 481 984**	1 560 262

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

1. Organisation et sommaire des principales méthodes comptables

a. Organisation

Francofonds Inc. (la « Fondation ») a comme mission d'inciter la collectivité à donner généreusement, afin d'assurer, à perpétuité, un appui financier pour des initiatives qui favorisent l'épanouissement de la vie française au Manitoba.

La Fondation est incorporée en vertu des lois du Manitoba par une charte sans capital-action. La Fondation est reconnue en tant que fondation publique par l'Agence du revenu du Canada et détient un numéro d'enregistrement pour dons de charité.

b. Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

c. Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les revenus et les dépenses liés aux activités menées par la Fondation en matière de prestation de services et d'administration et les dons ponctuels non désignés sont comptabilisés dans le fonds général non affecté. Les dons ponctuels désignés sont comptabilisés dans le fonds de dons ponctuels désignés. Les dons en perpétuité sont comptabilisés dans les fonds de dotation.

d. Constatation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement et les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général non affecté dans l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les revenus de placements non affectés sont présentés dans le fonds général non affecté.

e. Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué de toute perte de valeur. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

1. Organisation et sommaire des principales méthodes comptables (suite)

f. Immobilisations

Les immobilisations acquises, qui comprennent les améliorations locatives et les mobiliers, sont présentées au coût historique diminué de l'amortissement cumulé. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative, soit 5 ans pour les améliorations locatives et les mobiliers.

g. Fonds de dons ponctuels désignés

Les Fonds de dons ponctuels désignés rendent compte des dons affectés qui ne sont pas à perpétuité. La Fondation travaille étroitement avec la personne responsable du fonds pour identifier un/des récipiendaire/s possible/s.

h. Fonds de dotation

La Fondation détient les types de fonds de dotation suivants :

Fonds général de dotation - Le Fonds général de dotation rend compte des dons à perpétuité reçus par la Fondation et qui ne sont reliés à aucun des fonds décrit dans cette section.

Fonds Radio Saint-Boniface - Le Fonds Radio Saint-Boniface fut créé de la fusion de la Fondation Radio Saint-Boniface et Francofonds en 1989. Ce fonds représente les avoirs de la Fondation Radio Saint-Boniface au moment de la fusion. Le Fonds Radio Saint-Boniface est géré par la Fondation de manière à favoriser la réalisation du mandat de la Fondation Radio Saint-Boniface.

Fonds de familles - Les Fonds de familles rendent compte des dons à perpétuité reçus par la Fondation qui sont reliés à une personne ou une famille ayant établi un fonds de famille.

Fonds communautaires - Les Fonds communautaires rendent compte des dons à perpétuité reçus par la Fondation qui sont reliés à une organisation à but non-lucratif ou une communauté qui a établi un fonds communautaire.

Fonds institutionnels - Les Fonds institutionnels rendent compte des dons à perpétuité reçus par la Fondation qui sont reliés à une institution à but non-lucratif qui a établi un fonds institutionnel.

Fonds scolaires - Les Fonds scolaires rendent compte des dons à perpétuité reçus par la Fondation qui sont reliés à un comité scolaire d'une école qui a établi un fonds scolaire.

Fonds entrepreneurs - Les Fonds entrepreneurs rendent compte des dons à perpétuité reçus par la Fondation qui sont reliés à une entreprise, un entrepreneur ou un professionnel qui a établi un fonds entrepreneur.

1. Organisation et sommaire des principales méthodes comptables (suite)

h. Fonds de dotation (suite)

Fonds d'organismes charitables - Les Fonds d'organismes charitables rendent compte des dons à perpétuité reçus par la Fondation qui sont reliés à un organisme charitable.

Fonds de la Francophonie du Manitoba - Le Fonds de la francophonie du Manitoba rend compte des dons à perpétuité reçus du gouvernement du Manitoba qui sont reliés à un programme de jumelage avec des critères d'appariement spécifiques.

i. Emploi des estimations

La préparation des états financiers, selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date du bilan ainsi que des montants de revenus et de dépenses imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Marge de crédit

La Fondation détient une marge de crédit de 7 000 $ avec les frais d'intérêts calculés mensuellement au taux préférentiel plus 2,25 % (5,30 % au 31 décembre 2016). L'endettement est garanti par un billet à ordre d'une valeur de 7 000 $. Au 31 décembre 2016, la marge de crédit était inutilisée.

3. Placements

La Fondation détient les placements suivants au 31 décembre :

	2016	2015
	$	$
Certificats de dépôts	**1 637 492**	2 742 491
Placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation	**5 616 470**	3 233 750
	7 253 962	5 976 241

Les certificats de dépôts portent des taux d'intérêt variant de 2,20 % à 3,25 % et viennent à échéance entre 2017 et 2019.

3. Placements (suite)

La Fondation, selon une entente d'affiliation, a investi une tranche de ses actifs avec The Winnipeg Foundation comme fonds gérés. La composition du portefeuille de placements est comme suit au 31 décembre :

	2016		2015	
	%	$	%	$
Actions canadiennes	**25**	**1 404 118**	23	743 763
Actions américaines	**23**	**1 291 788**	22	711 425
Actions étrangères	**13**	**730 141**	14	452 725
Obligations, hypothèques, encaisse et placements à court-terme	**39**	**2 190 423**	41	1 325 837
	100	**5 616 470**	100	3 233 750

Les revenus de placements pour l'exercice se détaillent comme suit :

	2016	2015
	$	$
Intérêts sur certificats de dépôts	**66 267**	92 377
Placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation		
Frais d'administration	**(42 504)**	(27 674)
Gains réalisés	**71 565**	104 751
Intérêts et dividendes	**193 357**	140 203
Ajustement à la juste valeur des placements	**184 516**	(28 878)
	473 201	280 779

4. Immobilisations

	2016			2015		
	Coût	**Amortis-sement cumulé**	**Valeur comptable nette**	Coût	Amortis-sement cumulé	Valeur comptable nette
	$	**$**	**$**	$	$	$
Améliorations locatives	**48 256**	**48 256**	**-**	48 256	41 137	7 119
Mobilier	**2 739**	**2 739**	**-**	2 739	2 192	547
	50 995	**50 995**	**-**	50 995	43 329	7 666

5. Fonds de dotation

Les soldes des fonds de dotation sont comme suit au 31 décembre :

	2016	2015
	$	$
Fonds général de dotation	**1 009 367**	1 041 988
Fonds Radio Saint-Boniface	**419 115**	419 115
Fonds de familles	**1 943 152**	1 864 186
Fonds communautaires	**1 517 638**	1 432 685
Fonds institutionnels	**185 842**	185 365
Fonds scolaires	**615 525**	601 037
Fonds entrepreneurs	**91 979**	87 312
Fonds d'organismes charitables	**1 974 265**	1 414 828
Fonds de la francophonie du Manitoba	**172 172**	-
	7 929 055	7 046 516

Le gouvernement du Manitoba a contribué 300 000 $ au Fonds de dotation au cours de l'exercice envers la création du Fonds de la francophonie du Manitoba. Le don servira à mettre en place un programme de jumelage qui offrira le transfert d'un dollar (1 $) pour chaque trois dollars (3 $) recueillis.

Le Fonds de la francophonie du Manitoba a transféré 124 228 $ au cours de l'exercice pour le programme de jumelage. Un frais de gestion au montant de 3 600 $ a été constaté tel que convenu avec le gouvernement du Manitoba et a été comptabilisé comme revenu du Fonds général non affecté.

6. Gestion du capital

La Fondation considère que son capital comprend tous les fonds. Tous les fonds à l'exception du Fonds général non affecté sont grevés d'affectations externes. Ces affectations sont décrites dans les descriptions des fonds à la note 1 (g) et 1 (h) de ces états financiers. Il n'y a pas eu de changements dans ce que la Fondation considère comme étant son capital depuis la période antérieure.

La politique de placements de la Fondation a pour objectifs de :

(a) Maintenir et protéger la valeur du capital à long terme.

(b) Maximiser le rendement à long terme sur les placements tout en minimisant les risques.

(c) S'assurer d'un fonds de roulement adéquat qui permet de rencontrer les dépenses et les engagements de l'organisation.

(d) Maximiser la contribution de l'organisation dans la communauté franco-manitobaine.

La politique de placements est revue périodiquement par le comité des finances et audit à la lumière de la situation économique et des caractéristiques de risque des placements.

7. Exposition et gestion des risques liés aux instruments financiers

La Fondation est exposée à des risques qui diffèrent selon le degré d'importance. L'objectif principal de la Fondation pour le processus de gestion des risques est de s'assurer que tous les risques soient bien identifiés et que son capital soit adéquat par rapport à ces risques. La Fondation suit sa politique de placements référée à la note 6 pour gérer les risques liés aux placements. Les principaux risques financiers auxquels l'organisation est exposée sont décrits ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt et de marché

La Fondation est exposée aux fluctuations des taux d'intérêts qui pourraient affecter les entrées et sorties de fonds liées à la marge de crédit à taux variable et aux placements de certificats de dépôts à l'échéance et les instruments individuels réinvestis. La Fondation ne se sert pas d'instruments financiers dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix des instruments financiers qui composent un portefeuille de placements. Au 31 décembre 2016, le total du placement en fiducie avec The Winnipeg Foundation exposé au risque de marché est de 5 616 470 $. Ces placements sont exposés au risque normal des fluctuations de marché et aux risques inhérents dans les marchés capitaux. The Winnipeg Foundation suit sa politique de placements afin de gérer le risque de marché en conservant un portefeuille de placements diversifié par secteurs géographiques et industriels.

Au 31 décembre 2016, la marge de crédit de la Fondation était inutilisée. L'exposition de celle-ci face à d'éventuelles fluctuations des taux d'intérêts est donc considérée faible.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Fondation ait une insuffisance de ressources financières pour répondre aux exigences de liquidité et de financement. La Fondation fait une analyse de liquidité de façon régulière pour gérer ce risque.

Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme le risque qu'un parti ne respecte pas ses obligations financières, causant ainsi une perte pour la Fondation. Les instruments financiers qui sont sujets à ce risque de crédit pour la Fondation sont représentés par les placements, et les comptes et intérêts à recevoir. Les placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation sont investis selon la politique de placements de The Winnipeg Foundation qui exige que les placements soient diversifiés afin de mitiger le risque de crédit. Les placements en certificats de dépôts sont investis avec la Caisse Groupe Financier dont les dépôts sont garantis par la Société d'assurance-dépôts du Manitoba. Le recouvrement des comptes à recevoir n'est pas douteux.